

## Communiqué de presse

Le 15 novembre 2022

**Programme d'investissements d'avenir (PIA3) : Le projet de la société ALKERN désigné lauréat de l'appel à projets « Innov Avenir Filière »**

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> volet du programme d'investissements d'avenir (PIA3), le projet intitulé « Projet Seine Eure », porté par la société ALKERN, a été désigné lauréat de l'appel à projets « Innov' Avenir Filières ». Ce projet vise à structurer la filière miscanthus autour d'une nouvelle usine capable de fabriquer de nouveaux produits biosourcés et bas carbone pour le marché du bâtiment. D'un montant estimé à plus de 8 millions d'euros, il sera accompagné à parts égales par l'État et la Région à hauteur de 1 million d'euros, soit 2 millions d'euros au total, dont la moitié sous forme de subventions et la moitié sous forme d'avances récupérables.

Pour M. BABRE, Préfet de l'Eure : « Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre des enjeux nationaux rappelés par le président de la République en matière de neutralité carbone pour 2050 et d'émergence de nouveaux savoir faire, de rupture technologique. L'industrialisation d'un nouveau procédé permettant de produire des blocs de béton bas carbone à base de granulats de miscanthus produits localement offrira de nouvelles solutions pour la construction associant performance énergétique et faible empreinte environnementale, tout en favorisant le développement d'une filière d'avenir et d'un éco-système économique local. Pour toutes ces raisons, l'Etat est heureux d'accompagner financièrement ce projet de première industrialisation après avoir accompagné la phase amont d'ingénierie du projet. »

Pour mémoire, le PIA3 régionalisé filière se distingue en permettant la conduite d'actions territorialisées financées à parts égales par la Région Normandie et l'Etat. Lancé en 2018, l'appel à projets (AAP) « Innov' Avenir Filières » vise à financer des projets de structuration de filière, en permettant à des entreprises la composant, le recours à des moyens de production ou des infrastructures de recherche partagés, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et de marché ainsi que l'initiation de démarches commerciales partagées.

À l'issue du comité de sélection régional qui s'est tenu en juillet 2022, la candidature portée par la société ALKERN, fabricant de solutions durables d'aménagement du territoire à base de produits en béton préfabriqué, a été désignée lauréate de cet appel à projets.

Au cours d'un événement organisé sur le site industriel ce jour pour célébrer cette première étape importante, les différents participants ont pu partager tous ensemble les objectifs poursuivis du projet. La construction de cette nouvelle usine (située sur la commune des 3 Lacs) équipée d'un process inédit en France permettra de fabriquer des **nouveaux matériaux de construction biosourcés** s'inscrivant dans la trajectoire zéro émission nette de gaz à effet de serre 2050 de la France. Il s'agit également de poser la première pierre d'une **nouvelle filière à base de miscanthus** qui permettra d'ancrer, avec la communauté agricole, une activité industrielle s'appuyant sur les ressources naturelles et renouvelables de la région.

Grâce à ce projet, Alkern va ainsi **pérenniser ainsi 22 emplois directs (dont 7 nouveaux)** avec une capacité de fournir la réalisation de l'équivalent de 3000 maisons individuelles par an **soit 4800 emplois indirects**.

Pour l'ensemble des territoires à proximité de l'usine, c'est une solution supplémentaire pour leurs futurs besoins **d'éco-construction** et répondant déjà aux futures évolutions réglementaires de la RE2020.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉGION  
NORMANDIE**



En effet, grâce à une **réduction d'au moins 40 % du bilan carbone** des blocs fabriqués dans cette nouvelle usine, **l'économie annuelle s'élèvera entre 2000 et 3000 tonnes de CO<sub>2</sub>**. Il convient de plus d'ajouter la diminution de 90 % de la consommation en eau sur les chantiers et une mise en œuvre plus rapide pour mesurer les bénéfices d'un tel projet. Le développement de produits isolants apportera non seulement une baisse de la consommation énergétique des bâtiments mais également un confort été comme hiver à ses occupants.

De plus, afin d'accompagner la transition vers une construction plus vertueuse, l'usine a été conçue pour alterner facilement entre la production de blocs géo-sourcés ou de blocs biosourcés. Alkern pourra ainsi offrir à ses clients une **mixité de solutions constructives** (murs porteurs ou non porteurs) répondant aux enjeux propres de chaque projet.

La création de cette filière servira également à résoudre des sujets clés pour les autres débouchés notamment un modèle économique de référence et une réponse à la gestion du stockage de miscanthus (nécessaire pour permettre de mettre en adéquation une ressource annuelle et un besoin de production régulier).

Enfin, ce projet permettra de mettre en avant cette agro-ressource comme réponse pertinente aux zones à enjeux (AAC) grâce à ses très faibles besoins en entrants ; une solution pour concilier diversité agronomique, bas carbone et maîtrise de la qualité de l'eau sur ce territoire. Le projet Alkern va ainsi plus globalement permettre un effet de levier vers le développement plus large d'une filière à base de cette agro-ressource au travers d'autres applications industrielles aujourd'hui émergentes (automobile, cosmétique, chimie verte et biosourcée...). Il offrira ainsi aux agriculteurs un débouché économique supplémentaire pour diversifier leur production et leur clientèle.

M. Morin, Président de la Région Normandie, résume très bien la pertinence de ce projet sur le territoire Normand : *« La Normandie bénéficie de secteurs économiques à fort potentiel, d'activités fortement créatives et novatrices avec des produits emblématiques et des filières de haute technologie, pour la plupart adossées à des pôles de recherche d'envergure internationale. Cet appel à projets remporté par Alkern témoigne du dynamisme des entreprises normandes en matière d'innovation. Il va en plus permettre de développer une toute nouvelle filière pour le secteur agricole. Dans une économie en perpétuel mouvement, marquée par les innovations et les nouveaux usages, la capacité d'un territoire à innover et expérimenter est déterminante. Ce Programme d'Investissements d'Avenir territorialisé est un véritable enjeu pour les Normands ! »*



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉGION  
NORMANDIE**

**ALKERN**  
INNOVER DURABLEMENT ENSEMBLE



De gauche à droite : M. Babre (Préfet de l'Eure), M. Janin (Président Alkern), M. Morin (Président de Région Normandie), M. Deniaud (Vice-président Région Normandie).

